

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 8 Aout 2011

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le Lundi 8 Aout 2011 à 18/30

Présents : Mrs Mmes BLANC DUPUIS –RABION CADIOU PEIFFER RULLIER
CHORON GROUBACH BATAILLE

Absents Mmes Mrs DECOUX BATTAGLIA

Après lecture du compte rendu de la réunion du 10 Mai courant le Maire ouvre la séance.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Monsieur le Maire présente les avis des conseils syndicaux et du conseil communautaire en ce qui concerne le projet du Préfet .

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents , concernant

1)Le SIRP Cabara , Naujan, St Aubin, émet un avis défavorable au projet de schéma départemental tel que proposé par Monsieur le Préfet et considérant l'excellent fonctionnement actuel de ce syndicat demande le maintien de ce syndicat en l'état

2)Le Syndicat d'Assainissement du Brannais émet un avis défavorable au projet de Monsieur le Préfet et demande le maintien de ce syndicat en l'état qui fonctionne en régie alors que les autres syndicats ont des fermiers, que le personnel territorial est formé et assure des services immédiats à la population .

3)Le Syndicat des Eaux de Rauzan émet un avis défavorable au projet départemental et demande le maintien de ce syndicat en proposant d'étudier les possibilités de rapprochement avec le syndicat des eaux de la région de Gensac

4)Le SIAMD ET LE SIB les conseillers sont favorables à l'intégration de ces compétences à la Communauté de Communes du Brannais

Le Conseil municipal qui a pris connaissance de l'avis de la majorité des conseillers communautaires pour la fusion des communautés de communes du Brannais et de l'Entre deux Mers avec 2 voix pour, trois voix contre et 3 abstentions donne un avis défavorable à cette proposition.

VIREMENTS DE CREDIT

Le Conseil procède aux virements de crédits suivants,

450€ au comité des fêtes

3000€ au 2315 pour les travaux de voirie

SYNDICAT DU CHENIL DU LIBOURNAIS

Les Conseillers donnent un avis favorable à l'adhésion à ce syndicat des communes de Castillon, St Etienne de Lisse, St Laurent des Combes, Pessac/Dordogne et St Pey de Castets qui l'ont demandée.

DIVERS

Diverses informations sont données aux conseillers

La compagnie d'assurance Allianz a été consultée pour savoir si la protection juridique couvre le risque contentieux des autorisations d'occupation du sol qui sont données au nom de la commune.

Le rapport du syndicat de l'eau de Rauzan est mis à la disposition du public

Un plan de prévention des risques naturels de mouvement de terrain est à l'étude. Une enquête publique sera ouverte à la Mairie.

La réception des travaux de l'école est fixée au 23 Aout. Le déménagement auquel tous les conseillers sont conviés se fera le 30 Aout.

Un panneau de limitation de vitesse à 50km sera installé à Lacareau. Dans un premier temps les trous seront bouchés sur la route du limouzin.

Mr Choron transmet la requête de Mme Battaglia pour la réfection de la croix du cimetière.